



Des cabinets d'avocats allemands expriment leur « profonde préoccupation » à propos des récents développements à l'OEB

Quatre cabinets d'avocats allemands ont signé une lettre ouverte à l'Office européen des brevets (OEB) pour exprimer leur « profonde préoccupation » à propos des récents développements à l'OEB, particulièrement à l'égard des [objectifs de travail toujours croissants](#) imposés à l'Office.

Les cabinets d'avocats Grünecker, Hoffmann Eitle, Maiwald et Vossius & Partner écrivent que « les systèmes d'incitation et les directives internes apparaissent de plus en plus orientés vers la récompense, ou même vers l'exigence d'un « achèvement » rapide des procédures et, par voie de conséquence, vers l'exigence d'une productivité supérieure ».

On peut lire dans la lettre que cela s'est fait au détriment d'une évaluation détaillée et approfondie des dossiers de demande.

Si les cabinets d'avocats indiquent apprécier le gain en rapidité, la « recherche aussi exagérée » d'une productivité élevée a selon eux entraîné une série de problèmes, notamment des problèmes de qualité, de portée de la protection et de brevets incorrectement examinés.

Dans leur lettre, ils expliquent : « Nous avons constaté que de très nombreux examinateurs de brevets partagent notre impression que la qualité de l'examen des demandes de brevet européen est remise en cause. »

« Comme vous le savez, dans une pétition récemment publiée, plus de 900 examinateurs de l'OEB ont révélé que les directives internes les empêchent de procéder à une recherche et à un examen approfondis et exhaustifs. »

« Dans ce contexte, nous demandons instamment la mise en place de nouveaux systèmes d'incitation pour l'examen des brevets européens, afin que la grande qualité des recherches et des examens qui ont fait la réputation de l'OEB soit de nouveau garantie. »

Une source proche de l'Union syndicale de l'OEB (USOEB), qui s'est **exprimée de plus en plus vivement** à propos de ses problèmes avec la direction de l'OEB ces dernières années, indique que cette lettre est une « plainte circonstanciée émanant de spécialistes indépendants et crédibles de la propriété intellectuelle », qui « n'a absolument rien de surprenant ».

« Cela fait des années que l'USOEB a averti le Conseil d'administration des risques que les politiques du Président de l'OEB Benoît Battistelli représentaient à la fois pour la qualité du travail réalisé et par l'impact négatif qu'elles avaient sur la santé du personnel. »

La même source ajoute : « Au stade où nous en sommes, on peut seulement espérer que cette remarquable initiative sonnera l'alerte afin d'aider le Président de l'OEB arrivant, António Campinos, à réaliser que la situation actuelle n'est pas tenable et que la course acharnée à toujours plus de production et de productivité se fait aux dépens de la qualité et compromet l'OEB et sa réputation. »

M. Campinos débutera son mandat de cinq ans à l'OEB le premier juillet 2018.